

# L'ENSGTI prépare le renouvellement de son habilitation CTI



En 2010, la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) avait renouvelé pour la durée maximale (6 ans), l'habilitation de l'ENSGTI à délivrer le diplôme d'ingénieur dans ses deux spécialités. L'école avait obtenu le label EURACE, attestant, pour ses diplômés, de compétences et connaissances conformes aux standards européens.

En juillet prochain, l' **ENSGTI** fournira un dossier de demande de renouvellement périodique de son accréditation. En novembre, les experts de la CTI auditeront l'équipe de direction, le président de l'université, des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs et techniques, des élèves ingénieurs et des industriels particulièrement impliqués dans la formation, l'administration de l'école, l'accueil de stagiaires et/ou de diplômés.



Cet audit approfondi a pour objectif de vérifier la qualité des formations proposées, leur adéquation à l'évolution de l'environnement professionnel et aux nouveaux enjeux internationaux.

La CTI examine tous les éléments qui concourent à une bonne formation d'ingénieur : qualité du recrutement, encadrement, liens avec les entreprises, exposition internationale, visibilité via les réseaux d'écoles, pédagogie, formation à l'innovation et à la recherche, démarche qualité, mobilité des élèves, compétences et insertion des diplômés...

Selon les résultats de son audit, la commission délivre un avis d'accréditation qui permet ensuite au ministère d'habiliter la formation.

A l'avenir, les calendriers de l'HCERES (Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) et de la CTI seront alignés. Quel que soit le résultat de l'audit, l'ENSGTI devra donc à nouveau renouveler son accréditation en 2020, en même temps que l'UPPA recevra l'HCERES.

Pour la procédure à venir, l'ENSGTI présentera les actions menées, depuis 2010, pour répondre aux dernières recommandations de la CTI et aux exigences du marché pour une meilleure employabilité des diplômés :

- \* sa grande réforme pédagogique, avec le renforcement de l'approche par compétences, la semestrialisation des enseignements qui favorise la mobilité des élèves, l'allongement des périodes de stage, l'augmentation de la part des TP, l'essor de l'apprentissage par projet...,
- \* le développement de sa politique de réseaux avec l'intégration du groupe Bordeaux INP Aquitaine, son implication dans la Fédération Gay Lussac ou le Club des Grandes Ecoles d'Aquitaine,
- \* l'obtention, en 2015, de la certification ISO 9001 pour le système de management de la qualité de son enseignement des sciences de l'ingénieur.

Elle vise ainsi une nouvelle accréditation : un gage d'attractivité et de sérieux qui récompenserait la qualité du travail de ses équipes.

*La CTI est un organisme indépendant, chargé d'évaluer toutes les formations d'ingénieur, de développer la qualité des formations, de promouvoir le titre et le métier d'ingénieur en France et à l'étranger. Deux cent vingt écoles d'ingénieurs sont accréditées par la CTI, formant quelques 130 000 étudiants et diplômant environ 30 000 ingénieurs par an.*